



CERTIFICAT

N° du certificat : 2024-32 STNO

(Sa validité peut être vérifiée sur le site www.oqualim.com)

Atteste que,

suite à validation de l'audit OQUALIM - RCNA du 3 avril 2024 au 5 avril 2024
ayant permis la délivrance du certificat n° **2024-32** , et au contrôle du Socle Technique « Nourri sans
OGM » réalisé conjointement

L'entreprise :

RAGT Plateau Central - 37-39 Route de Fauch CS 12140 - 81012 ALBI Cedex 9

Pour l'unité **PRODIAL Site d'ALBI**
située à **37-39 Route de Fauch - CS 12140 - 81012 ALBI Cedex 9**

respecte le

Socle Technique
« Nourri sans OGM < 0,9% » (STNO)

Référentiel de certification OQUALIM version en vigueur

- pour les activités de fabrication et la mise sur le marché d'aliments composés pour animaux,
- pour les activités de transformation de matières premières pour l'alimentation animale,
- pour les activités de négoce de matières premières pour aliments pour animaux.

Ce certificat est valable du 28 juin 2024 au 17 juillet 2025.

Fait à Auzeville, le 25 juillet 2024

Nom et visa du responsable de l'organisme certificateur

François LUQUET

RCNA/CERT14/CERT/2-4